

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La Commune de St Hilaire-sous-Charlieu organise un **accueil Péri-scolaire** des enfants le matin et le soir, avant et après la classe, pour les familles dont les enfants sont inscrits à l'école Ste Alexandrine (de 2 à 12 ans).

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h.
Ouverture exceptionnelle avant 7h30 sur demande des parents (**uniquement s'ils travaillent**).



L'OBJECTIF est de proposer un mode de garde de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes et des besoins des enfants.

C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos, dans l'attente soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.



Pause méridienne :

De 12h15 à 13h15, les enfants prennent leur repas livré par la société Coralys de Notre Dame. A l'issue du repas, les enfants aident à desservir les tables et poursuivent par une récréation jusqu'à 13h30.

Ce service fonctionne sous la responsabilité d'agents employés par le service municipal.

Le personnel est composé d'une animatrice principale titulaire du BAFD, et d'une animatrice titulaire du BAFA et/ou du CAP petite enfance.



L'INSCRIPTION

Cette formalité est obligatoire.

Le fiche d'inscription comporte les renseignements nécessaires à la prise en charge de l'enfant (numéros de téléphone en cas d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant, fiche sanitaire et N°allocataire).

LES TARIFS

Selon le quotient familial de la famille au 1^{er} septembre de l'année scolaire :

0.85€/heure si QF<600€

0.90€/heure si 600<QF<900€

0.95€/heure si QF>900€ (toute heure commencée est due)

Le repas : 3,80€

accueil occasionnel =1€

